

Contribution sur la Valeur Ajoutée de l'Entreprise (CVAE)

Calculer, déclarer et sécuriser la CVAE

Code
1307

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 327 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Toute personne en charge de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) - Responsables fiscaux, comptables et financiers - Avocats - Experts-comptables - Leurs collaborateurs

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances comptables de base

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Fiches de synthèse : les produits et charges du PCG à retenir pour le calcul du chiffre d'affaires de référence et de la valeur ajoutée ; les retraitements courants à opérer pour le calcul de la valeur ajoutée au sens de la CVAE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception

Objectifs pédagogiques

- Déterminer le chiffre d'affaires de référence et la valeur ajoutée au sens CVAE
- Résoudre les difficultés de détermination de la valeur ajoutée taxable à la CVAE
- Se conformer aux obligations déclaratives, y compris la ventilation de l'effectif salarié

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

Vérifier le principe d'imposition de l'entreprise à la CVAE

- Un assujettissement lié à l'imposition à la CFE
- Les principales exonérations CFE qui s'appliquent également en matière de CVAE
- Le plafonnement de la CET en fonction de la valeur ajoutée
- Quiz : vérifier l'assujettissement ou non d'entreprises à la CVAE

Identifier la période de référence pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires

- Les principes en cas de clôture d'un exercice pendant l'année
- Les cas particuliers : année de création, fusions...
- Le principe d'annualité et son application à la CVAE
- Cas pratique : déterminer la période à retenir et identifier les cas d'annualisation du chiffre d'affaires ou de la valeur ajoutée

Déterminer le chiffre d'affaires de référence

- Les composantes du chiffre d'affaires de référence, notion distincte de la définition comptable
- Le chiffre d'affaires de référence : CA groupe ou CA individuel ? - le dispositif de consolidation pour le calcul de la CVAE dans les groupes - les entreprises concernées par la notion de groupe pour la CVAE

de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service.

- ▶ À froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les produits comptables à surveiller : redevances – refacturations de frais en
- transferts de charges – plus-values liées à l'activité courante de l'entreprise – autres transferts de charges – production immobilisée – subventions d'exploitation...
- Illustration : l'incidence des modes de comptabilisation sur la prise en compte des refacturations de frais
- Les charges venant en déduction : les amortissements chez les loueurs ; les taxes sur le chiffre d'affaires
- La non-déductibilité des loyers des biens loués ou pris en crédit-bail, exception des locations en cascade...
- L'analyse de quelques cas particuliers : exercice conjoint d'activités imposables et non imposables à la CET...

Calculer la valeur ajoutée au sens CVAE

- Les composantes de la valeur ajoutée à retenir : chiffre d'affaires – autres produits d'exploitation à retenir – charges déductibles de la valeur ajoutée
- Quiz : préciser si les produits proposés entrent dans le chiffre d'affaires de référence et/ou dans la valeur ajoutée de l'entreprise et si les charges sont déductibles
- La souscription de l'imprimé 2059-E
- Cas pratique : compléter un imprimé 2059-E à partir des imprimés 2052 et 2053 de la liasse fiscale
- Cas pratique : calculer le chiffre d'affaires de référence, déterminer les produits et les charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Calculer, déclarer, comptabiliser et payer la CVAE

- Le taux effectif à appliquer en fonction du chiffre d'affaires de référence
- Les correctifs à apporter : réductions, cotisation minimale, frais de gestion et cotisation additionnelle pour frais de CCI
- La déclaration 1330-CVAE et la ventilation de l'effectif salarié
- Les déclarations d'acompte et de liquidation 1329-AC et 1329-DEF
- Cas pratique : établir une 1329-DEF
- La comptabilisation de la CVAE
- Le calendrier de paiement
- Le droit de contrôle de l'Administration

Débattre des contentieux en cours et des risques de redressement

- L'impact des redressements prix de transfert sur la CVAE due
- Le traitement des indemnités versées aux salariés
- L'impact de l'enregistrement comptable des opérations, etc.

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 23 Oct. 2026

A DISTANCE

- 23 Oct. 2026

